

Services financiers à l'entreprise

Crédit-bail d'équipement agricole

Un moyen rapide et souple d'équiper
votre entreprise.



RBC Banque Royale



Qu'est-ce que le crédit-bail ?



- **Le crédit-bail est une solution de financement** qui vous permet de mettre votre équipement agricole à niveau sans devoir investir la totalité du prix d'achat. Le crédit-bail peut vous aider à obtenir immédiatement l'équipement et la technologie dont vous avez besoin, sans immobiliser une somme d'argent importante. Il s'agit d'une solution rentable et souple pour gérer l'un des aspects du secteur agricole qui nécessite le plus de capitaux.

Préservez votre capital, tout en assurant l'expansion de votre entreprise

L'agriculture moderne est plus complexe que jamais. Le financement de la croissance et de l'expansion peut s'avérer un défi, surtout lorsqu'il faut remplacer et mettre à niveau l'équipement agricole. D'importantes dépenses en immobilisations peuvent avoir une grande incidence sur vos liquidités et votre résultat net.

Le crédit-bail peut constituer un moyen efficace de gérer la croissance et de planifier le remplacement d'une technologie tout en préservant le capital pour les frais d'exploitation et les coûts des intrants. Le crédit-bail peut aussi libérer des ressources pour d'autres occasions de croissance. Le crédit-bail est fondé sur le bien loué ; c'est peut-être là un de ses principaux avantages. De même, selon la situation fiscale de votre exploitation, les remboursements peuvent être entièrement déductibles aux fins de l'impôt.

Souplesse pour des activités agricoles modernes

Nos options de crédit-bail souples vous permettent de choisir entre des taux d'intérêt fixes ou variables et d'adapter les modalités à vos besoins de liquidités actuels et futurs. Nous offrons aussi une marge de crédit-bail qui peut faciliter la gestion de plusieurs contrats de crédit-bail assortis de termes différents.



Le crédit-bail convient-il à votre entreprise ?

Voici quelques questions pertinentes que vous devez vous poser pour déterminer si vous devriez louer ou acheter de l'équipement :

- Quelle est la durée de vie utile prévue de l'élément d'actif ?
- Remplacez-vous régulièrement votre équipement pour assurer l'efficacité et la viabilité de votre exploitation agricole ?
- Le nouvel équipement est-il important pour accroître votre efficacité, votre capacité et votre productivité ?
- Pouvez-vous faire un meilleur usage de votre fonds de roulement et obtenir un avantage fiscal en optant pour le crédit-bail ?

Des options qui vous aident à prendre des décisions judicieuses pour votre entreprise

Nous offrons des options de crédit-bail des plus avantageuses. Le crédit-bail conventionnel est une option intéressante si vous avez besoin d'un seul contrat. Par contre, plusieurs contrats de crédit-bail ou une marge de crédit-bail pourraient mieux vous convenir si vous prévoyez effectuer plusieurs mises à niveau d'équipement.

Taux fixes ou variables pour aller de l'avant – et prendre de l'expansion

Les taux variables peuvent assurer des économies à long terme, alors que les taux fixes peuvent simplifier la gestion des liquidités et la planification du terme. Les deux options sont offertes en dollars canadiens ou en dollars américains.

Des marges de crédit-bail pour toujours être prêt à acheter

Une marge de crédit-bail procure la souplesse nécessaire à la gestion de plusieurs baux d'équipement et permet de réagir facilement et rapidement aux besoins et occasions d'achat d'équipement. Grâce à une marge de crédit-bail, votre financement peut être approuvé et disponible avant même que vous soyez prêt à acheter votre équipement. De plus, vous

n'avez qu'à suivre le processus de demande une seule fois pour tous vos éventuels besoins de financement d'équipement durant l'année.

Vous savez ce qu'il vous faut. Nous sommes là pour vous aider à prendre des décisions éclairées en matière de crédit-bail pour votre entreprise.

La flexibilité du terme, des options d'achat, des devises et des calendriers de versement vous permettent de personnaliser votre crédit-bail en fonction des besoins de votre entreprise. Vous choisissez l'équipement et le fournisseur et vous négociez le meilleur prix d'achat. Vous détenez les garanties sur l'équipement, et nous ne payons qu'une fois que vous avez accepté la livraison de votre nouvel équipement.

Un spécialiste, Services bancaires agricoles, de RBC® peut vous aider à prendre des décisions en fonction de vos besoins. Il peut consulter des spécialistes, Financement d'équipement, qui répondront à vos questions et vous aideront à élaborer un crédit-bail adapté à votre situation et à votre avenir



Parlez à votre spécialiste, Services bancaires agricoles, de RBC dès aujourd'hui. Ou parlez directement à un spécialiste, Financement d'équipement, au 1 855 361-3666.

www.rbc.com/credit-bail

N'hésitez pas à nous contacter pour vos questions ou pour obtenir une proposition, au plaisir !

Andréane Paquet

Directrice principale, financement d'équipements
Agriculture et Agroalimentaire | RBC Banque Royale
418-809-4868 | andreane.paquet@rbc.com



RBC Banque Royale

® / ^{MC} Marque de commerce de la Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada. L'approbation est assujettie aux critères de crédit de RBC Banque Royale en vigueur au moment de votre demande.

VPS91745

110031 (05/2015)